



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe de travail sur les emballages de plastique de l'ACDFL publie un Guide sur les emballages de plastique de premier choix

Le 1 juin 2020 (Ottawa, en Ontario) – Le Groupe de travail sur les emballages de plastique de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) a persisté dans l'atteinte de son objectif, malgré l'impossibilité de se rencontrer en personne pendant la pandémie de la COVID-19. Après maintes recherches, analyses et consultations, le Groupe publie maintenant le [Guide sur les emballages de plastique de premier choix de l'ACDFL](#).

À l'été 2019, l'ACDFL avait sondé les membres du Groupe de travail sur les emballages de plastique sur l'utilisation de matières plastiques dans l'emballage de fruits et légumes. La rédaction du Guide sur les emballages de plastique de premier choix de l'ACDFL, mai 2020 découle d'analyses poussées fondées sur l'évaluation des progrès et des tendances en emballage à l'échelle nationale et internationale. Il vise à informer et à aider les membres de l'ACDFL dans leur choix d'emballage; le guide sera mis à jour au fur et à mesure des avancées en ce qui a trait aux matériaux d'emballage, à la conception et aux capacités en matière de recyclage.

Le guide classe chaque plastique dans l'une des trois catégories suivantes :

- À privilégier – Compte tenu du potentiel ou des capacités existantes en matière de recyclage ou de réutilisation, les membres de l'ACDFL continueront d'utiliser les plastiques de cette catégorie et les considéreront comme des matières plastiques de rechange viables pour les plastiques de la catégorie « Désavantageux ».
- Réduire l'utilisation – Même s'il y a un potentiel quant aux capacités de recyclage ou de réutilisation, les membres de l'ACDFL étudieront d'autres solutions de remplacement pour les plastiques de cette catégorie ou continueront à les utiliser, au besoin.
- Désavantageux – En raison de l'impossibilité de recycler ou de réutiliser efficacement ces plastiques, les membres de l'ACDFL tenteront de les éliminer ou de les remplacer dans un délai défini.

De plus, le Guide sur les emballages de plastique de premier choix de l'ACDFL traite de l'étiquetage, de la conception et de la forme d'emballage, des substituts au plastique, des bioplastiques et des matériaux d'emballage renouvelables.

[Cliquez ici pour accéder au Guide sur les emballages de plastique de premier choix de l'ACDFL.](#)

Le Groupe de travail sur les emballages de plastique de l'ACDFL poursuit ses travaux sur un guide de sélection de matières plus détaillé dont la publication est prévue à la fin de l'été 2020.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Allan Gordon

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : agordon@cpma.ca

À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.